

2 DÉCEMBRE 2021

25 000 RETRAITÉS À PARIS !

Une journée pas comme les autres qui comptera !

ÉDITORIAL

Le rassemblement national à PARIS des retraités organisé à l'appel de la CGT et de 9 organisations fut un succès. En effet bon nombre de retraités venus de toutes les régions ou départements ont tenu à braver la pandémie, le vent et le froid présent ce jour dans la capitale, pour dire et manifester leur colère.

Rappelons que cette journée à l'appel de l'UCR-CGT retraités et des 9 organisations de retraités, se tient dans une période pré électorale, à presque 4 mois de la présidentielle et d'enjeux électoraux. Jugeons et parions que le gouvernement et patronat n'y seront pas insensibles, étape qui n'est pas une fin en soi comme le mentionne les 9 organisations.

Ensemble pour dire au Président et futur candidat MACRON, et à l'ensemble des candidats que ça suffit de considérer les 16 millions de retraités comme « des vaches à lait, » alors que l'on épargne le Capital et les actionnaires. Cet argent public est donné sans contre partie à des sociétés du CAC 40 qui n'en ont pas obligatoirement besoin, et s'en servent bien souvent pour licencier et délocaliser l'emploi.



Ceux qui ont donné leur vie au travail, créé nos richesses pour notre économie, relever la France méritent mieux, et doivent d'être traités aussi comme des personnes premières de cordée, et surtout demandent du respect, et de la considération et cesser d'être discriminés.

Nous aussi faisons vivre le pays au présent dans de nombreuses activités, associations, conseils municipaux, élus, maires, et contribuons à la bonne marche et au bon fonctionnement de la société. Nous qui sommes aussi des piliers de la vie familiale, en aidant nos enfants, ou nos conjoints comme parfois auxiliaire de vie.

Notre pouvoir d'achat, dégradé d'année en année demande à être revalorisé, suivre le coût de la vie en accompagnant l'inflation. Les retraités aussi s'appauvrissent et pour un certain nombre ont des difficultés de fin de mois si ce n'est le 15.

Nos problèmes de santé, de disparition des services publics de proximité, sa déshumanisation par la fracture numérique. sont de plus en plus mal vécus.

La perte d'autonomie et les décisions à prendre pour le grand âge, à disparu des propositions du Président MACRON. L'intégration dans la branche maladie de la SÉCURITÉ SOCIALE est nécessaire, c'est ce que demande la CGT Retraités.

En attendant nous disons NON à la CSG sur nos pensions, NON à la 1/2 part imposée sur nos feuilles de paye, suite à la perte de nos conjoints. OUI à une Sécu financée par les cotisations sociales et non par l'impôt.

Pour l'augmentation de nos pensions, pour notre protection sociale continuons nos luttes.



J.-C. Chazottes
Membre du Secrétariat de l'USRAF



Grande Sécurité sociale ou Sécurité sociale intégrale



Un peu d'histoire...

La sécurité sociale créée après la Seconde Guerre mondiale par Ambroise Croizat est depuis ses débuts en but aux attaques du patronat capitaliste ou aux critiques des mouvements mutualistes. S'il était nécessaire de la rappeler la Sécurité n'est pas que l'Assurance Maladie c'est aussi, voulu par ses créateurs, la couverture des risques sociaux :

maladie, accidents du travail, retraite et famille.

À l'origine le financement de la sécurité sociale repose sur la cotisation sociale c'est-à-dire le salaire socialisé. Le salaire qui est une part de la richesse créée. Depuis des décennies les forces liées au capital tentent de remettre en cause ce mode de financement, lui préférant un financement par l'impôt système en vigueur au Royaume Uni avec les conséquences que l'on sait.

À travers sa réforme systémique des retraites et pensions et en finançant l'Assurance Maladie par l'impôt, E Macron veut libérer les patrons du « poids » de la cotisation sociale.

Cette politique s'est mise en place depuis Michel Rocard et la création de la CSG. Elle se poursuit en 1996 avec le transfert au Parlement du vote annuel du budget de la Sécurité à travers la Loi de Financement de la Sécurité Sociale (LFSS) qui fixe en particulier l'Objectif National de Dépense de l'Assurance Maladie (ONDAM). Pour 2022, adopté le 29 novembre 2021, il est d'environ 218 milliards d'€ hors effet de la COVID19 et du Ségur de la santé.

Le rapport du HCAAM

C'est dans ce contexte que le Gouvernement a commandé une étude, fin novembre 2020 au HCAAM (haut conseil à l'avenir de l'assurance maladie) : Celui-ci a présenté ses conclusions en novembre 2022.

Ce rapport, qui constitue une réponse à une saisine gouvernementale, comporte 4 scénarios sans se prononcer en faveur de l'un ou l'autre. 2 Scénario ont été étudié de manière approfondie, l'un tient sur 20 des 50 pages du rapport et est « extension du champ de la sécurité sociale » (auparavant « Grande

Sécurité Sociale » c'est celui qui suscite le débat public le plus important.

Le 2^e est celui de « décroisement » entre l'assurance maladie obligatoire (AMO) et l'assurance maladie complémentaire (AMC), qui propose un partage des rôles entre AMO et AMC qui occupe une dizaine de pages.

La CGT a analysé le 1^{er} scénario dit de Grande Sécurité Sociale Pour celui-ci la CGT note que dans le rapport un certain nombre de constats peuvent être partagés :

1. Le « taux d'effort » des retraités, c'est-à-dire la part de leur revenu qu'ils consacrent à se soigner (cotisations sociales et primes d'assurance complémentaire), est supérieur à celui de l'ensemble de la population : 6,6 % pour les personnes de plus de 80 ans, contre 3,3 % en moyenne.
2. Existence dans certains cas d'un reste à charge (RAC) « catastrophique » : 5 400 € par an pour les 1 % ayant le RAC le plus élevé et 7 080 € en psychiatrie.
3. La part des médecins libéraux pratiquant des dépassements d'honoraires est de plus en plus importante (de 37 % en 2000 à 50 % en 2020 des spécialistes exercent en secteur 2). Or, ces dépassements d'honoraires ne sont pas pris en charge par la Sécurité sociale, mais par les complémentaires, ou par les ménages eux-mêmes.
4. Les frais de gestion des complémentaires sont extrêmement élevés : 7,6 Mds€ en 2019, soit 21 % des cotisations versées. (MNPAF autour de 8 % pas de frais de publicité par exemple).

En première approche, le projet de Grande Sécurité sociale se rapproche de la Sécurité sociale intégrale, qui est fondée sur le principe d'une Sécurité sociale « collecteur et financeur unique ».

En effet, le projet prévoit un remboursement à 100 % des soins et examens à l'instar du régime des ALD, une suppression des franchises diverses supportées par les patients à l'hôpital, et une prise en charge intégrale par la Sécurité sociale des dépenses de dentaire, optique et audition, dits du 100 % santé (qui sont très majoritairement financés actuellement par les complémentaires).

Mais à y regarder de près, ce projet est sur des points essentiels, très différent de la Sécurité sociale intégrale revendiquée par la CGT.





La Sécurité Sociale Intégrale de la CGT

C'est un projet global portant sur la Sécurité sociale dans son ensemble.

L'une de ses dimensions essentielles est le principe « collecteur et financeur unique, mais il ne se limite pas au 100 % Sécu (remboursement de soins médicaux).

Il comporte en particulier 5 dimensions complémentaires :

- Il est fondé sur le principe d'unité de la Sécurité sociale : il vise à couvrir l'ensemble des risques sociaux, maladie, retraites famille, mais également le risque de perte d'emploi et la perte d'autonomie ;
- Il est fondé sur le Travail ; Ce principe doit s'entendre à plusieurs points de vue : celui de son financement d'abord, qui repose sur la cotisation sociale, c'est-à-dire le salaire socialisé. Celui des risques liés au Travail, à commencer sur le risque de perte d'emploi ; c'est pourquoi notre conception de la Sécurité sociale intégrale est inséparable de notre proposition de Nouveau statut du Travail salarié et de Sécurité sociale profes-

sionnelle. Troisième élément les problématiques de lien entre santé des salariés et situation de travail (accidents de travail et maladies professionnelles, bien-être au travail, prévention et éducation sanitaire dans les situations de travail etc.)

- Il implique une transformation profonde de l'organisation du système de santé : remise en cause de la médecine libérale, et du paiement à l'acte ; nous proposons un développement massif de centre de santé avec des médecins salariés ; il implique d'autres relations médecine de ville-hôpital, avec une priorité à une médecine de proximité avec un maillage de proximité doté de services d'urgence.
- La Sécurité sociale intégrale implique de revenir sur les 75 Mds€ de baisses et exonérations de cotisations, et de remettre en cause la fiscalisation du financement (CSG et TVA notamment) ;
- Enfin, il doit être fondé sur la démocratie sociale, non sur l'étatisation comme c'est aujourd'hui le cas.

Grande Sécurité Sociale

Le projet se distingue de la Sécurité sociale intégrale sur au moins 4 points essentiels

1. La référence à un « panier de soins »

Le remboursement à 100 % de la Sécurité sociale se limiterait à un « panier de soins » défini par la Sécurité sociale. Cette notion de « panier de soins » est fortement connotée.

Apparue au moment de la création de la CMU, elle fait référence à un ensemble de soins minimaux garantie aux assurés sociaux. Le terme utilisé traditionnellement dans la Sécurité sociale était la notion beaucoup plus large de « périmètre remboursable ».

Certes, le projet semble prévoir qu'au départ ce panier de soins serait assez large, équivalent à celui des affections de longue durée (ALD) au 100 % santé pour dentaire/optique/audition, mais le rapport précise explicitement qu'il serait amené à évoluer à l'avenir, avec des médicaments qui rentrent et d'autres qui sortent, précisant qu'il conviendrait « d'accroître les exigences de régulation des dépenses de santé par l'AMO, dans un double objectif de maîtrise des dépenses de santé et d'accès aux soins en supprimant la possibilité de se défausser sur l'AMC pour certaines dépenses essentielles »

La CGT plaide au contraire pour un périmètre de soins large, fondé sur le principe : tout ce qui contribue aux soins doit être remboursé.

2. La question du financement

Sur la base d'études sérieuses effectuées par la DREES, le projet de rapport estime le coût de la réforme pour la Sécurité sociale à 22,4 Mds€,

Coût compensé par la suppression pour les ménages des cotisations aux complémentaires.

Par ailleurs, les frais de gestion considérables des complémentaires (7,6 Mds€) en 2019 seraient supprimés.

Il n'en reste pas moins que la question du financement de l'augmentation du remboursement par l'AMO se pose.

Le rapport ne se prononce pas sur ce point, estimant qu'il n'est pas de sa compétence : il y aurait plusieurs options : une hausse des cotisations sociales, un financement par la CSG, ou une hausse de

la part de TVA affectée à la Sécurité sociale.

Pour la CGT, ce point est essentiel. Il n'y a qu'un mode de financement envisageable :

L'augmentation de la part patronale des cotisations, d'autant que ces dernières ont été divisées par 2 lors de la transformation du CICE en baisses de cotisations sociales.

Nous revendiquons par ailleurs une remise en cause des 75 Mds€ d'exonérations et baisses de cotisations diverses mises en œuvre au cours du temps.

Grande Sécurité Sociale (suite)

3. La Sécurité sociale intégrale (CGT) n'implique pas une disparition des mutuelles et institutions de prévoyance, mais propose de changer leur rôle notamment en leur confiant des missions de prévention, à l'éducation sanitaire, avec une attention particulière aux situations de travail.

4. Une question cruciale : la démocratie sociale

La démocratie sociale est une dimension essentielle du projet CGT de Sécurité sociale intégrale.

Ce projet implique que les assurés sociaux retrouvent la maîtrise de leur Sécurité sociale, à travers le retour de l'élection de leurs représentants, dans des Conseils d'administration de plein exercice. Cette question n'est absolument pas traitée dans le projet de Grande Sécurité sociale, qui est muet sur la question de la « gouvernance ».

Au contraire, le risque est grand que ce projet se traduise par une étatisation renforcée, via le PLFSS.

Or quelles que soient ses limites, une certaine démocratie sociale existe actuellement, notamment via le paritarisme, notamment dans les institutions de prévoyance paritaires.

Sauf à redonner tout son rôle à la démocratie sociale, ce projet se traduirait par nouveau recul important de la démocratie et ainsi de la réponse aux besoins de la population dans son ensemble.

Michel Wagnez

Secrétaire de l'USRAF CGT

Élu à l'Assemblée Générale de la Mutuelle Air France





AG de la section Sud Ouest à Blagnac



Ce 23 novembre, ce sont 15 adhérents et autant d'excusés qui avaient repris le chemin de Blagnac pour la tenue de notre AG, et se retrouver en présentiel, malgré les menaces possibles de la pandémie.

Yvon Touil, et une partie du Secrétariat national qui n'avait pu venir, s'était excusé, en mentionnant que la visite à la section, prévue était reportée en début d'année, lors de notre prochaine assemblée.

Le temps des retrouvailles était enfin venu.

Gérard Gilabert présenta le mot d'introduction en rappelant ceux qui n'avaient pu être là, les excusés et malheureusement les absents qui nous ont quittés cette année. Les actions diverses de contact pris avec nos adhérents, mais aussi les manifestations tout au cours de l'année.

J'évoquerai ici brièvement le parcours de MICHEL CUCY dernièrement disparu.

Michel fut le secrétaire de la section Sud ouest de l'USRAF CGT de 1995 à 2006, succéda à Maurice Berlan qui fut le secrétaire de 1984 à 1995. Son parcours professionnel af l'amena de VILGENIS, à Orly Nord à la DM, et enfin au CIT de Montaudran, comme Agent de maîtrise et animateur du SICTAM CGT.

Vint ensuite la question financière et Guy Bourdel nous fit part de l'état d'organisation et du nombre d'adhérents.

Le débat s'engagea ensuite et se poursuivit autour de la convivialité, des problèmes ou situations vécues par nos adhérents. Une mention particulière à signaler, l'action, du 2 décembre, journée d'action des retraités et la manifestation nationale à PARIS.

Notre prochain Congrès de l'USRAF de 2022 fut aussi évoqué, avec la nécessité de prévoir le renouvellement et le remplacement de nos responsables, souhaitant quitter leurs fonctions.

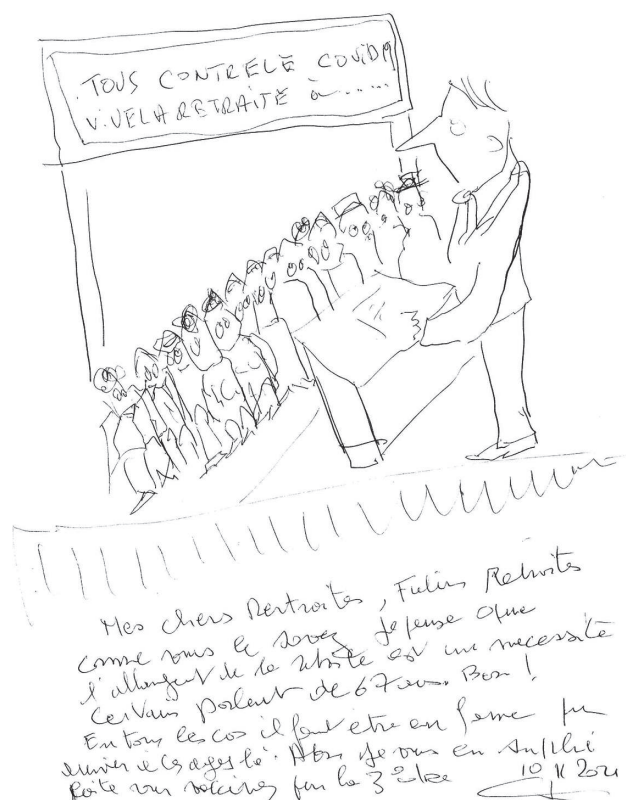
Rémy Carlier, Secrétaire de la CGT au CIT nous fit part de l'activité syndicale menée par la Section avec les difficultés de la situation de la Compagnie, et des charges de travail du Centre.

Ce fut le tour de l'apéritif, et de notre repas pris en commun, de continuer la discussion et de se séparer...

Rendez vous fut pris pour le début d'année, afin de se retrouver ci possible, et souhaiter en présentiel.

À l'année prochaine, bonnes fêtes à toutes et à tous.

J.-C Chazottes





Réunion de la commission exécutive USRAF-CGT Banlieue Sud du 12-11-2021

LES PRÉSENTS : Lionel MINOSIO, Edouard CHATELAIN, Gérard, Elyse LECADRE, Roland, Francis MARTIN, Daniel VINET, Patrice GAUDEMARD, Philippe COLLET, Gille SABOURIN

Représentant le secrétariat de l'usraf-cgt: Yvon TOUIL

– Un tour d'horizon sur l'actualité économique et sociale

La discussion a porté sur la question de la protection sociale, à travers les déclarations de Macron sur la sécurité sociale et les mutuelles. Il apparaît dans ce contexte qu'il est nécessaire de rediffuser nos propositions sur ces sujets.

Concernant les demandes du commissaire aux comptes travaillant sur les comptes de la Cgt d'air France celles-ci apparaissent pour nombre de camarades comme hors de propos car cela porte sur de très faibles sommes au regard de la dette abyssale du syndicat Cgt d'air France qui se monte à 500 mille euros. De plus il continue à y avoir au sein de la commission exécutive de la CGT-AF des personnes qui militent pour la disparition de notre USRAF-CGT, notamment la co-sectaires générale de la CGT-AF et la représentante de la branche aérienne à la fédération des transports! pourtant le travail de normalisation que nous avons porté patiemment avec les camarades à la direction de la CGT-AF a permis des avancées significatives dans la continuité syndicale. Néanmoins des oppositions particulièrement deux sections l'escala d'Orly et la DGI qui refusent le transfert des syndiqués retraités à l'USRAF, par ce geste ils conservent pour des voix pour le congrès du syndicat CGT actifs, ils pénalisent non seulement notre section mais aussi les retraités concernés qui n'ont pas d'expressions dans l'organisation syndicale et ne peuvent pas s'organiser dans les actions pour la défense leurs revendications!

– ELYSE a présenté notre état de syndicalisation, Notre section compte 84 adhérents, Pour 87 à la même date. Il reste deux adhérents qui n'ont pas cotisé et nous avons eu 5 décès. L'USRAF compte à ce jour 340 adhérents.

Après le tour de notre état de syndicalisation, il apparaît que nous sommes sans nouvelles de syndiqués depuis plus de 3 ans, certains peuvent être décédés, ou en incapacité de nous joindre, certains peuvent avoir changé d'adresse, comme nous n'avons ni leur téléphone ni leur adresse mail nous faisons appel à tous pour avoir leurs coordonnées afin de renouer le lien avec eux! De l'avis de tous il nous faut renforcer de convivialité avec tous car c'est un des fondamentaux de notre organisation syndicale de retraité CGT!



DÉCISIONS PRISES

- Mise à jour de notre base de données: un formulaire sera envoyé à tous nos syndiqués afin de compléter ou corriger nos données. Le listing sera mis à disposition à tous les membres de la CE afin qu'ils puissent apporter des mises à jour à partir des contacts qu'il pourrait avoir.
- Le retrait des noms de notre liste des syndiqués-ées n'ayant pas cotisé depuis plus 3 ans sera fait
- à l'occasion de la nouvelle année se tiendra l'Assemblée des syndiqués-ées le 20 janvier de 9h30 à 12h30 suivi d'un repas fraternel!
- L'assemblée générale de la section en vue du renouvellement de nos instances ainsi que la préparation du congrès de l'URAF-CGT se tiendra LE 19 MAI.
- Pour la manif du 2 décembre à PARIS une camionnette sera présente et portera la banderole de L'USRAF-CGT, dès que les éléments sur l'horaire et le rdv seront en notre possession nous les communiquerons à tous nos syndiqués

Pour la commission exécutive de la section banlieue sud de l'USRAF-CGT Air France

Francis Martin





Bulletin d'information de l'Union Régionale EST CGTR

Le 30 novembre 2021

Nouvelles augmentations de prix : engageons la bataille des salaires !

Alors que les salaires, retraites et minima sociaux sont gelés, une nouvelle augmentation des prix de la bouteille de gaz qui passe à 21,55 € (+ 52 centimes) et des carburants (super à 1,60 € le litre : + 3 cts ; gazole à 1,22 € le litre : + 2 cts) nous tombe dessus en ce 1^{er} décembre 2021.

Dates	Essence prix au litre	Gazole prix au litre	Bouteille de gaz de 12,5 kg prix
1 ^{er} janvier 2021	1,25 €	0,96 €	17,27 €
1 ^{er} décembre 2021	1,60 €	1,22 €	21,55 €
Augmentations en %	28,00 %	27,00 %	25,00 %

Mois après mois, ces augmentations continues des produits de première nécessité réduisent le pouvoir d'achat des travailleurs et des plus faibles revenus. Mais en même temps, ce sont des milliards d'euros de bénéfices supplémentaires qui tombent dans l'escarcelle des compagnies pétrolières, des patrons et actionnaires de la grande distribution et de bien d'autres capitalistes.

Nous ne pouvons rester les bras croisés face à cette attaque en règle du pouvoir des riches contre notre niveau de vie. Partout les militant(e)s de la CGTR doivent prendre l'initiative de lancer le débat, d'organiser des réunions sur le thème de la hausse des prix et de l'indispensable lutte pour l'augmentation des salaires.

Le lien naturel entre ces mobilisations nécessaires au sein des entreprises de la région Est est tout trouvé : c'est l'Union Régionale Est de la CGTR !

Le 6^e congrès de l'URE

Il a rassemblé samedi 27 novembre à Bras Panon plusieurs dizaines de militantes et militants de notre syndicat travaillant dans la région Est.

Après un rappel des luttes marquantes de ces dernières années à la Clinique de la Paix, à Korbey d'Or, à la Sem Estival, dans plusieurs pharmacies de Saint Benoît et Saint André, à LeO de Salazie, dans plusieurs crèches privées, le secrétaire général de l'union ainsi que d'autres militants ont dénoncé la répression menée par le patronat contre plusieurs de nos

camarades : pressions, intimidations, privation de salaire pendant une formation syndicale (Korbey d'Or), mais aussi licenciements comme dernièrement à La Cane et auparavant chez Siou ou à eRcane (Tereos).

Cette volonté des patrons de se débarrasser des militants de la CGTR s'explique par le fait que les patrons veulent pouvoir augmenter l'exploitation des salariés, et donc leurs profits, sans qu'aucune résistance de ces derniers puissent s'organiser et les mettre en échec. Les attaques du pouvoir contre deux représentants de la CGTR aux Prud'hommes s'expliquent de la même façon.

Malgré l'exploitation dont sont victimes les travailleurs, le chômage endémique, la petitesse générale des entreprises dans l'Est et toutes les difficultés de la vie que nous réserve la société capitaliste, notre union a enregistré une augmentation régulière du nombre de ses adhésions.

Ceci est le résultat du travail militant de nos camarades qui permettent à notre union de rester ouverte six jours sur sept dans la semaine et donc aux salariés confrontés à toutes sortes de problèmes d'y trouver une oreille attentive et des réponses militantes. Il n'en reste pas moins que notre union doit resserrer les liens avec tou(te)s les militant(e)s d'entreprises de la zone Est.

La commission exécutive ainsi que le bureau de notre union se sont étoffés de nouveaux membres, ce qui est un signe très positif dans cette période de recul social assorti de campagnes de dénigrement des organisations ouvrières, des travailleurs et des chômeurs organisées par le patronat et ses relais po-





litiques et médiatiques. Cela montre en tout cas que de nouveaux militants ont la volonté de participer au travail collectif de l'union.

Alors, souhaitons à la nouvelle équipe plein succès dans son travail d'organisation, de formation des travailleurs pour être en capacité de mener avec eux les luttes difficiles, mais indispensables qui les attendent pour la défense des intérêts de notre classe !

Antilles : La lutte des travailleurs continue et s'amplifie

Face à la colère des travailleurs et des laissés pour compte des Antilles, le gouvernement, par la voix de son ministre des DOM, Sebastien Lecornu, a réaffirmé sa volonté d'appliquer strictement dans ces départements les dispositions qui prévalent en métropole à partir du 1^{er} janvier 2022.

Il ne diffère que de quelques jours les mesures répressives et les sanctions pécuniaires (suspension des contrats de travail, arrêt du versement des salaires, puis licenciements) contre tous ceux qui refuseraient de se faire vacciner.

Or aux Antilles, des milliers de travailleurs sont dans ce cas-là. L'État français porte une lourde responsabilité dans le refus massif des Guadeloupéens et Martiniquais de se faire vacciner. En effet, l'État français y a toujours répondu par le mépris et la violence aux revendications de justice sociale réclamées par la population laborieuse et la jeunesse. Il a été complice de l'empoisonnement de milliers de travailleurs et d'habitants par la chlordécone.

Le gouvernement refuse aujourd'hui de répondre aux revendications des travailleurs antillais en matière d'augmentation des salaires, en matière de construction de logement, d'hôpitaux, d'écoles. Comme seule réponse, il leur envoie des dizaines d'hommes armés (Raid, GIGN), ce qui revient à criminaliser ceux et celles qui participent à la mobilisation actuelle. À défaut de vouloir régler les problèmes des travailleurs guadeloupéens, le gouvernement vient de s'illustrer dans une lamentable opération de diversion en proposant à la classe politique locale de discuter d'autonomie de la Guadeloupe alors



qu'elle ne fait aucunement partie de leurs revendications. Il pense ainsi s'en tirer à bon compte et ne pas avoir à répondre aux revendications urgentes et bien concrètes des travailleurs et des classes populaires antillaises (vie chère, salaires ; chômage, embauches ; liberté pour les empoisonneurs capitalistes, cancer de la prostate pour les ouvriers de la banane ; privatisation de l'eau, eau impropre à la consommation, réseau d'eau non entretenu ; sargasses - risques pour la vie des animaux et la santé des humains ; pauvreté ; désengagement de l'État dans les domaines de la construction et de l'entretien des logements sociaux, des hôpitaux, des routes, etc.

Mais il a fait chou blanc, car à cette nouvelle provocation, les travailleurs des Antilles françaises ont répondu comme il fallait, par des manifestations encore plus massives dans la rue et par l'extension de la grève !

Les militants syndicaux de La Réunion solidaires des travailleurs antillais

Dimanche 28 novembre, à l'appel de plusieurs syndicats, dont la CGTR, a eu lieu à Champ Fleury un rassemblement de solidarité avec nos sœurs et frères antillais.

Une bonne centaine de militants y sont venus, dont plusieurs camarades de l'URE CGTR.

Le combat mené par les travailleurs antillais est le nôtre. Ils nous montrent la voie à suivre pour améliorer notre sort et combattre l'exploitation, la profitation : c'est la lutte, c'est la grève générale !

Chaque mardi, de 18 h à 19 h, l'Union Régionale Est de la CGTR

organise une réunion ouverte aux travailleuses et travailleurs qui ont besoin de conseils pour se défendre contre les injustices dont ils sont victimes dans leurs entreprises, mais aussi destinée à leur faire comprendre la cause fondamentale de leurs malheurs, le capitalisme et son fonctionnement.

Travailleurs, Travailleuses, ne restez pas isolés, rejoignez la CGTR, le syndicat qui lutte !

Si ce tract t'a plu, laisse-le partout où tu penses qu'il sera lu, surtout dans ton entreprise !

La CGTR Union Régionale Est

4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68





Décès de Bertrand Poulain



Attistée par l'annonce du décès de Bertrand, la section sud-ouest de l'USRAF CGT d'Air-France vous transmet toutes ses sincères condoléances, à vous son épouse, et à toute sa famille. Nous ne pouvons pas être présents pour lui rendre un dernier hommage, mais nous nous associons à vous dans cette difficile épreuve.

Nous garderons de Bertrand, que nous avons côtoyé lors des deux derniers congrès, le souvenir de son engagement permanent pour la justice sociale, aussi bien au sein d'Air France, que de sa localité.

Nous garderons aussi, en mémoire l'accueil et les moments conviviaux passés chez vous lors de nos passages sur la route de Saint-Malo pour ces congrès.

Recevez toute notre fraternelle amitié. Et encore bon courage à vous.

La section Sud-Ouest USRAF CGT

Décès de Michel Cucy le 25 octobre 2021

Cher Michel, je m'adresse directement à Toi, en cette bien triste circonstance ! Tu ne méritais vraiment pas de disparaître aussi brutalement. J'ai beaucoup de mal à réaliser !

Étant récemment mis au courant de ton état de santé qui s'aggravait, j'ai osé te rendre visite avant ton hospitalisation. Et, malgré tes fortes douleurs devenues permanentes, tu nous as éblouis, Catherine étant à tes côtés, de t'écouter raconter avec passion, tout ce que tu avais vécu au cours de tes nombreux voyages effectués en plusieurs points du globe !! On ne pouvait qu'être surpris de te voir exprimer cette joie de vivre qui t'a toujours caractérisé... Difficile d'imaginer que tu sois sur le point de nous quitter aussi prématurément ! Ne voulant pas te fatiguer trop longtemps, j'ai éprouvé beaucoup de peine à te laisser, tellement j'appréciais ces moments inoubliables !

Ceux qui ont eu la chance de te connaître, ne pouvaient être déçus, toujours à l'écoute, prêt à rendre service, à dépanner, suggérant une solution aux problèmes qui se présentaient.

Ta vie de militant reste un exemple exceptionnel, connaissant tes engagements au sein du syndicat.

Tu n'hésitais pas à affronter les situations les plus délicates, face à des directives souvent condamnables.

Le déroulement de ta carrière en fut souvent affecté, car tu ne craignais pas d'affirmer tes convictions, mais toujours avec le plus grand respect.

Habitant à Saint-Orens, on te rencontrait sur le marché, distribuant des tracts, nous exposant les problèmes du moment. Tu fréquentais aussi le club du 3^e âge. Avec Catherine, vous étiez bien engagés dans diverses associations, et Chacun, de votre côté, vous avez toujours œuvré pour la collectivité...



Tu demeures, à mes yeux, un Personnage, que nous avons eu la chance d'apprécier, et qu'on n'est pas prêt d'oublier.

Merci à Toi Michel, pour le parfait exemple d'abnégation que tu nous as prouvé, tout au long de ta trop courte existence.

Aujourd'hui, je ne peux te dire Adieu, mais plutôt Un Au revoir, persuadé que tu restes présent parmi nous, avec Qui il sera possible de dialoguer, depuis l'endroit où tu te trouves.

**Un ami de longtemps :
Jean GRABIE**





Air France, une vie d'Amour



Fils d'un agent d'Air France, qui a commencé sa carrière à la compagnie en tant que chaudronnier, puis dessinateur et enfin cadre en charge des CSP (Constant Speed Drive) des 747, comment pouvais-je passer à côté d'une carrière à Air France. Mon père, un homme qui lui aussi a fait sa carrière dans cette belle compagnie a été, secrétaire général des cadres CGT d'AF. Alors

comment ne pas continuer dans ces pas.

Amoureux des avions j'ai vite été séduit par les moteurs, ces machines capables de soulever du sol ces masses magnifiques, je devais m'y consacrer. J'entrais à Villegénis où j'allais passer 3 magnifiques années (enfin c'est comme cela que je les vois maintenant) malgré le dur labeur et quelquefois de grosses désillusions. Affecté à LA (l'entretien en piste), j'allais y découvrir un autre aspect (enfin un autre métier) d'Air France, j'allais rencontrer une jeune hôtesse qui me séduira rapidement (sentimentalement et professionnellement).

Mon passage à la DM a été l'occasion pour moi d'avoir ma première carte et surtout mes premiers timbres. Timbres auxquels j'ai été si attaché lorsque j'ai commencé à prendre certaines fonctions au sein du syndicat, mais ce sera pour plus tard.

Ayant rencontré cette hôtesse, je décidais donc de réorienter ma carrière vers la vie à bord et en décembre 79 je passais la sélection PNC. J'allais recevoir le résultat en février, il sera positif. Ma mise en stage s'est faite en avril et je décollais le 29 juin 1980 vers Abou Dhabi en 707.

En quelques années, je vais parcourir le monde du réseau Air France en tant que steward affecté sur le réseau Océan Indien. J'ai adoré, j'ai même eu le plaisir de voler sur l'avant-dernière rotation océan indien du 707. Rotation épique que je ne commenterai pas aujourd'hui. À partir de 1990, je décidais de passer la sélection Chef de Cabine. Sélection que j'allais passer 2 fois avec des résultats aux 3 UV (Unités de valeurs) approchantes le 19,66, soit deux 20 et un 19. Pourtant pendant 2 ans, avec tous mes contrôles au-dessus du standard, la seule réponse que j'ai eu était « il y en a qui sont meilleurs que toi ».

À l'époque, il n'y avait chez les PNC que deux syndicats corporatistes, autant dire peu efficace lorsque de vrais problèmes arrivaient.

Après 2 ans la « bouffalisse » est montée en moi et j'ai décidé de m'inviter à une réunion de secteur. La discussion fut rapide, il me fallait une deuxième note de langue (alors que j'avais le 4 (sur 5) en anglais nécessaire pour se présenter. J'ai donc passé rapidement une note d'espagnol puis une note en portugais pour asseoir l'impossibilité de me rejeter pour les langues.

Effectivement le résultat fut net, dès l'été 1993, je me retrouvais à bord avec ma barrette de Chef de Cabine sur les manches. Chef de Cabine, voilà un poste que je n'allais pas exercer très longtemps. En effet, en 1995, la compagnie décidait d'ouvrir la sélection au poste de Chef de Cabine Principal aux CC de 2 ans d'ancienneté. Inouïe, 2 ans seulement alors que d'habitude, c'était plus 10 à 12 ans de CC. Et aubaine pour moi qui n'aimait pas ce poste où l'on se retrouve entre le marteau en l'enclume.

Après mettre précipité au secteur pour m'inscrire, tout allait se faire très vite. Sélection en octobre 1995, résultat positif en novembre, stage en décembre et mise en ligne en janvier 1996. Année de la création de la section CGT chez les PNC.

Oui, année importante aussi puisque se créait de manière active la section CGT PNC. Ce qui me vaudra quelques mois d'essais, à mon poste CCP, assez tendus puisque je me voyais affublé de vols rencontres tous les 15 jours.

Je devais assumer mon engagement à la CGT, j'allais pendant deux ans occuper le poste de trésorier de la section (notre camarade Serge Zadikian se rappellera sûrement). J'avais aussi sur ma valisette de vol les autocollants du syndicat, marquant ainsi fièrement mon appartenance à notre nouvelle section. Implication que je continuerai à défendre toute ma carrière même lorsque je n'ai plus eu de postes au sein de la section.

Il était important pour moi de montrer mon attachement aux valeurs que nous défendons.

À partir de là, ce fut le bonheur total, un métier que j'ai adoré, un métier où je me suis épanouie.

Un métier qui allait pour moi s'arrêter d'un coup.

En septembre 2007, j'allais avoir un grave accident de moto à la suite duquel il me faudra presque 10 mois pour réapprendre à marcher presque normalement, avant de perdre définitivement ma licence de vol en avril 2009.

Dès lors, mon engagement à l'USRAF, d'abord à Nice en regroupant les anciens camarades, puis au sein du secrétariat, sera pour moi la continuité de mon investissement à la section CGT PNC. Loin après ma 1^{re} carte syndicale en 1975.

Rémy LEVASSEUR
Secrétaire de l'USRAF Nice
Membre secrétariat USRAF
Membre de la CE UFRT



Monsieur Gros Filou, mon mari est
- post. en mer avec son appareil auditif.
- Rassez vous avec note technique
il put dominer ses deux oreilles...
mais par contre il entendait très bien
08 11 2021





D'un paisible océan s'envolent des colombes

La naissance d'Air Inter et son développement par ses salariés

Peut-on raconter cette histoire sans considérer que celle-ci s'inscrit dans une autre, beaucoup plus vaste, qui est celle de l'aviation. Celle-ci est, elle aussi, inscrite dans l'histoire plus générale de la navigation. Les humains ont utilisé l'eau pour se déplacer, les fleuves et rivières, les mers et océans. Ils l'ont utilisée comme énergie en captant la puissance des courants et des chutes; c'est l'énergie hydraulique.

Nous allons entreprendre un voyage qui va nous conduire du XIX^e siècle au milieu du XX^e. On découvrira peut-être que l'aviation prend sa source dans l'activité maritime. Il y a beaucoup de points communs entre ces deux modes de transport, de nombreux éléments de vocabulaire. L'eau et l'air sont deux fluides qui ont nombre d'éléments communs.

Ce voyage nous fera passer par une activité postale, à des activités de transport de fret et de passagers; de très nombreuses compagnies aériennes vont voir le jour et presque autant disparaître rapidement. Les principales seront évoquées comme Air France, Aéromaritime, TAI, (Transports Aériens Intercontinentaux), UAT, (l'Union Aéromaritime de Transport), Air Inter et UTA.



L'aviation commence... – les pieds dans l'eau

C'est en 1872 que sont créés les Chargeurs. Ils desservent essentiellement l'Amérique latine par voie maritime. En 1887 Savorgnan de Brazza leur suggère d'organiser un service postal et des liaisons régulières entre les ports de la Manche, de l'Atlantique et ceux des côtes occidentale et équatoriale d'Afrique.

La postale voit le jour

C'est ainsi que le 5 juillet 1889 le Ville de Maranhão effectue au départ du Havre le premier service régulier par Cherbourg, Bordeaux, Lisbonne, Dakar, Conakry, Cap Palmas, Grand Bassam, Cotonou, Benito, Libreville et Luanda. Ce service postal est complété par deux petits bâtiments qui distribuent le courrier le long des fleuves Congo et du Gabon. Cette aventure va se prolonger dans le ciel d'Afrique plusieurs décennies plus tard.

La naissance d'une aviation commerciale

Les Fabre négociaient des traités de commerce entre ces contrées et la France. Aussi il n'est pas étonnant que Léon et Paul Fabre aient estimé qu'ils étaient les mieux placés



pour ouvrir aussi des lignes aériennes. En 1929 ils créent la Société pour le Développement de l'aviation commerciale en France. Ce ne sont pas les seuls à se lancer dans cette activité. Quelques années plus tard diverses compagnies seront invitées à se grouper pour former Air France. Ce sont Air Orient, Farman, Air Union, CIDNA (Compagnie Internationale de Navigation Aérienne) et la SGTA (Société Générale de Transport Aérien)

Les responsables de l'Aéropostale se tournent vers les Chargeurs pour consolider leur structure en 1931. Les grandes traversées de l'Atlantique datent de 1927 avec Lindbergh, Nungesser et Coli, etc. Des hydravions avaient traversé auparavant le 16 mai 1919 à partir de Terre Neuve vers les Açores. Un sur trois atteignit son but, puis un Vickers le 14 juin rallia l'Irlande. En mars 1933 un plan de réglementation est arrêté permettant aux Chargeurs de poursuivre l'exploitation de la presque totalité des lignes sud-américaines de l'aéropostale.

Naissance d'Air France

En 1933 Pierre Cot devient ministre de l'Air ; il est partisan d'une compagnie aérienne française unique. Il incite les Compagnies Air Orient, Farman, Air Union, CIDNA, et la SGTA à fusionner et propose aux Chargeurs de se joindre à elles, ce qu'ils refusent. Ainsi est née la SCEL (Société Centrale pour l'Exploitation des Lignes Aériennes) qui donna naissance le 30 août 1933 à la société anonyme Air France. Paul Brazey relate cette phase de l'histoire d'Air France en mentionnant la tenue du premier congrès du syndicat CGT le 23 septembre 1933 dont le premier secrétaire général est Louis Rosset. (*100 ans d'Histoire de la CGT dans les Transports, 2002, page 71*). En 1935 Aéro-maritime, filiale des Chargeurs, crée des lignes aériennes au sud du Sahara entre Dakar et Pointe Noire par Abidjan et entre Cotonou et Niamey.

La décennie 1944-54 dessine l'aviation française de la 2^e partie du XX^e siècle

Vers la fin de la guerre, en février 1944, Aéro-maritime est réquisitionnée. De ce fait elle échappe aux Chargeurs et passe sous contrôle des lignes aériennes françaises, dénommées Réseau des Lignes Aériennes Françaises. Le gouvernement autorise ensuite la création de compagnies privées. On en compte 73 en 1950 mais en 1953 il n'en subsiste qu'une douzaine, dont TAI, créée le 1^{er} juin 1946, Aigle Azur, Air Algérie, la Société Aérienne de Transports Internationaux, SATI, imaginée par deux anciens navigants d'Air France, UAT créée en 1949.

Naissance d'Air Inter en 1954

Les premiers pourparlers remontent à 1953 et débouchent sur la création d'une société d'études. Le dépôt de statuts est daté du 20 octobre 1954. Elle porte le nom de Lignes Aériennes Intérieures. Les souscripteurs sont la Banque d'Indochine, les Chargeurs Réunis, la Compagnie Auxiliaire d'Entreprises et des Chemins de Fer CAECF, Lazard Frères et Cie, les Rapides Côte d'Azur, de Lorraine, et plusieurs particuliers.

En avril 1955 est créé un comité d'experts comprenant Air France, des transporteurs privés, des banques et la SNCF. Le capital se répartit ainsi : 52 % de capitaux publics avec Air France et SNCF 24,95 % du capital chacune, la Caisse des Dépôts et Consignations pour 4 %, et 48 % de capitaux privés.

Quand on veut faire quelque chose avec rien ou Les débuts difficiles de l'activité

La 1^{re} liaison Paris-Strasbourg a lieu le 15 mars 1958. Mais le 25 septembre l'arrêt de l'exploitation est décidé, 35 000 passagers sont transportés avec un coefficient de remplissage moyen de 40 %. Air Inter reste en sommeil jusqu'en 1960 où le 14 mars une liaison Paris-Pau est établie. Plusieurs lignes seront ouvertes sous pavillon Air Inter à partir de novembre 1960, Nice-Lyon-Lille, et en 1961 Nice-Marseille-Lyon-Nantes ainsi que Paris-Toulouse, Paris-Brest et Paris-Perpignan avec 7 Vickers 708. Les effectifs se montent à 16 personnes. Le 1^{er} stage de qualification des pilotes a lieu en mars 1960, la préparation des vols est créée à Orly. Retenons que cette période correspond à la dernière phase de la guerre d'Algérie.

Un article suivant traitera de ces années de lancement à partir d'un entretien avec Jacques Adda, commandant de bord et instructeur pilote à Air Inter, réalisé en 1998 en vue du colloque anniversaire de mai 1968 à la Sorbonne. Il reste à cette jeune compagnie Air Inter et aux collectifs qui la composent 30 années, jusqu'à l'achat par Air France d'UTA, Air France détenant à partir de 1990 72 % du capital d'Air Inter. Les années 1990 avant la fusion de 1997 seront des années de relative stagnation de l'activité.

En quelque manière l'aviation est fille de la marine. C'est une sorte d'essor, d'envol à partir de la navigation maritime. Ces projets d'envol et de déplacement dans l'atmosphère restent d'actualité à notre époque, le train sur coussin d'air n'a pas forcément dit son dernier mot et le téléphérique pourrait s'inscrire davantage dans le transport urbain.

Caude Depoil





Communiqué de presse

**Après les mobilisations nationales unitaires
coordonnées par les départements des 31 mars et 1^{er} octobre,
à l'appel de 9 organisations syndicales et associatives de retraités,
les retraités de tout le pays manifesteront massivement à Paris le 2 décembre pour exiger :**

- **L'Augmentation immédiate des pensions et des retraites de base et complémentaires et leur indexation sur les salaires moyens**
- **La défense et l'amélioration de notre Sécurité sociale au niveau santé et retraite**
- **Le développement des Services publics de proximité**
- **La défense des libertés individuelles et collectives**

Les prix flambent et les pensions sont bloquées, les moyens attribués à la santé et aux Services publics régressent et pendant ce temps-là, la Bourse, les dividendes explosent et battent des records historiques. Cette situation est inacceptable. Une autre répartition des richesses est urgente.

Comment payer les factures avec l'accélération de l'augmentation des prix ? Depuis 2014, les retraités ont perdu en moyenne 10 à 12 % de pouvoir d'achat sur leur pension soit plus d'un mois de pension par an ! Dans ce contexte, l'annonce de la revalorisation des pensions à hauteur de 1,1 %, en deçà du taux d'inflation de 2,4 %, est une provocation. Ce « Nouveau Monde » annoncé par le Président de la République au début de la crise sanitaire, nous n'en voulons pas !

Toute la population l'a vécu pendant la pandémie : la protection sociale est un bien essentiel, elle « n'a pas de prix ».

Et pourtant elle est de plus en plus attaquée. De nouvelles régressions sont annoncées dans le PLFSS 2022.

Pour ce qui concerne une loi grand âge promise par le gouvernement, elle vient d'être abandonnée.

Quant aux services publics et leurs personnels, ils sont de plus en plus attaqués, bien qu'ils aient joué un rôle irremplaçable dans la lutte contre la pandémie. Au quotidien, c'est la lutte contre l'isolement, le lien social indispensable, pour une retraite digne et paisible.

Le président de la République et son gouvernement doivent enfin entendre les justes et urgentes revendications des retraités.

Ils viendront le dire nombreux, haut et fort à Paris le 2 décembre avec une manifestation qui partira de Denfert-Rochereau à 13 h 30 pour se rendre de manière dynamique et colorée à l'esplanade des Invalides.

Montreuil, le 22 novembre 2021

Marc Bastide	(UCR-CGT, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil cedex)
Didier Hotte	(UCR-FO, 141 avenue du Maine, 75680 Paris cedex 14)
Jacqueline Valli	(UNAR-CFTC, 45 rue de la Procession, 75015 Paris)
Daniel Delabarre	(UNIR CFE-CGC, 59 rue du Rocher, 75008 Paris)
Marylène Cahouet	(FSU, 104 rue Romain Rolland, 93260 Les Lilas)
Gérard Gourguechon	(UNIRS-Solidaires, 31 rue de la Grange aux Belles, 75010 Paris)
Marc Le Disert	(FGR-FP, 20 rue Vignon, 75009 Paris)
Roger Perret	(Ensemble Et solidaires - UNRPA, 47 bis rue Kléber, 93400 Saint-Ouen)
Michel Denieault	(LSR, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil)

TRANSPORTS AÉRIENS LE RETRAITÉ

Directeur de la publication : M. Yvon TOUIL - « Union Syndicale des Retraités d'Air France - CGT Orly Fret 693 - 94394 ORLY AEROGARE CEDEX » - Tél. : 01 41 56 04 04
Courriel : usrairfrancecgt@gmail.com - Administration : 263, rue de Paris - 93100 Montreuil - Commission paritaire n° 1119-S-07064 - Imprimé par Rivet Presse Édition Limoges.

